MEF/MinAgri **JICA**

Projet de Développement de l'Approche Intégrée pour promouvoir la Restauration Environnementale et le Développement Rural à Morarano Chrome

PRODAIRE

（Première année de la 1ère phase）

Rapport d'avancement (I)

Février 2013

IC Net Ltd.

Table des matières

1. Aperçu du Projet 1

1.1 Historique 1

1.2 Cadre général du Projet 1

2. Modèle proposé par le Projet et le système de sa mise en pratique 4

2.1 Qu'est-ce que le Modèle, envisagé à être établi par le Projet ? 4

2.2 Elaboration du système pour la mise en pratique du Modèle 8

3. Activités du Projet (1ère année de la 1ère phase) 10

4. Sujets relatif à l'opération d'exécution du Projet 28

5. Plan des activités de la 2ème année de la 1ère phase (Projet) 30

ANNEXE

1. **PDM**
2. **Organigramme annuel des activités pour chaque résultat de Projet**
3. **Plan d'opération annuelle**
4. **Programme d'envoi des experts**
5. **PROCES-VERBAL DE LA 3e REUNION DU COMITE CONJOINT DE COORDINATION (JCC)**

Liste des Abrévations

ANAE	Association Nationale d'Actions Environnementales
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BV-LAC	Projet Bassin Versant du Lac Alaotra
BVPI	Programme National Bassins Versants Périmètres Irrigués
CFA	Consultants Fonciers Associés
CA	Commune Animator
CELCO-BVPI	Cellule de Coordination de BVPI
C/P	Counterpart
DGF	Direction Géneral des Forêts
DIDE	Direction de l'intégration de la dimension environnementale
DP	Domaine Publique
DRDR	Direction Régional du Développement Rural
DREF	Direction Régional de l'Environnement et des Forêt
GF	Guichet Foncier
FA	Fokontany Animator
JCC	Joint Coordination Committee
JICA	Japan International Cooperation Agency
LF	Lead Farmer
MAP	Madagascar Action Plan
MEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
M/M	Minutes of Meeting
PCD	Plan Communal de Développement
PNVA	Programme national de vulgarisation agricole
PC23	Perimetre Colonial 23
PDM	Project Design Matrix
PLOF	Plan Local d'Occupation Foncière
PMU	Project Management Unit

PNF	Programme National Foncier
PO	Plan of Operation
PPNT	Propriété Privée Non Titrée
PRODEFI	Projet Communautaire de Développement Forestier Intégré
PT	Privés Titrés
RCC	Regional Coordination Committee
R/D	Record of Discussion
SRA	Système de riziculture améliorée
SRI	Système de riziculture intensive
TGLS	Terrain Géré par des Lois Spécifiques
TD	Terrain Domanial

1. Aperçu du Projet

1.1 Historique

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde. Cependant les terres utilisées pour les activités économiques telles que l'agriculture ainsi que la couverture forestière ne constituent qu'environ le quart de la superficie totale des terres. A Madagascar, plus de la moitié des terrains sont dégradés ou du sol infertile. Les collines, les pentes et les sommets sont considérablement dégradés. Ces terrains dégradés présentent des défis importants pour le développement de Madagascar, en particulier pour la conservation environnementale et le développement rural.

La Région du lac Alaotra est connue comme étant la plus grande zone de production rizicole à Madagascar. Toutefois, l'amont du bassin versant est sérieusement dégradée et manque de terre fertile, et la population n'a pas les moyens de travailler sur de tels sols dégradés. La pauvreté prédomine et l'érosion du sol est très avancée. En conséquence, cette situation provoque les inondations, la sécheresse et la sédimentation en aval avec un impact sévère sur la production agricole. De ce fait, des activités de contrôle de l'érosion du sol et d'amélioration des moyens de subsistance sont nécessaires dans la zone amont du lac Alaotra.

En août 2007, le Gouvernement Malagasy a soumis auprès du Gouvernement Japonais une requête d'un projet de coopération technique intitulé « Projet de développement de l'approche intégrée pour promouvoir la restauration environnementale et le développement rural à Morarano Chrome » (ci-après se référant à « le Projet »). En réponse à cette requête, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a envoyé une Mission d'Etude de planification détaillée en Mars 2009.

Les procédures préparatoires en vue du commencement du Projet se sont déroulées après ladite Mission. Toutefois, durant le processus, la situation politique à Madagascar a changé de façon drastique. De ce fait, la JICA a décidé d'envoyer une Seconde Mission d'Etude de planification détaillée afin de collecter les informations actualisées relatives au Projet et de réviser le cadre du Projet avec les autorités concernées de la République de Madagascar. L'accord a été conclu suite à l'envoi de cette 2ème mission en janvier 2011 pendant laquelle le contenu de la coopération et le système organisationnel d'exécution ont été confirmés à nouveau. Le Procès-Verbal de Discussions sur le Projet a été enfin signé au 11 octobre 2011.

1.2 Cadre général du Projet

(1) Objectif Spécifique du Projet

L'objectif du Projet est comme suit : « un modèle permettant de promouvoir de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols dans les zones d'amont dégradées est établi ». Ce modèle aboutira à une série de procédure pour appuyer effectivement et efficacement les activités spontanées des populations par unité communal, afin de réaliser l'objectif décrit ci-dessus, sur la base du potentiel régional et le besoin des populations. En outre, **ce modèle envisagera la promotion de la participation vaste et égale des populations des communes au développement rural et à la conservation des sols**. Le Projet élaborera un modèle sur la base de la situation à Madagascar à savoir l'absence du service de vulgarisation, les conditions géographiques et autres.

(2) Procédé de l'élaboration du modèle et les Résultats attendus (cf. Schéma 1)

En tant que Résultats du Projet et en vue de réaliser ledit objectif, tout d'abord, « des plans d'activité de chaque Fokontany pour promouvoir le développement rural et la conservation des sols sont établis » (Résultat 1) en se fondant sur le besoin des populations, le potentiel local, l'intention des institutions administratives et autres. Ensuite, les techniques nécessaires pour la mise en œuvre des activités sont vulgarisées au sein des populations à travers l'appui du Projet et « les activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations sont promues » (Résultat 2) dans tous les villages de Fokontany. Enfin, « ces activités font l'objet d'un suivi-évaluation et des mesures d'amélioration sont identifiées » (Résultat 3). Grâce au suivi permanent, le niveau de la durabilité des activités des populations s'élève ainsi. Par conséquent, de nombreuses populations sur la surface étendu abordent durablement et par leur initiative le développement rural et la conservation des sols. Simultanément, le Projet appuie l'établissement et la gestion des GF et « la certification des droit de propriété foncière devient possible ou facile pour les populations » (Résultat 4) et ces dernières deviennent motivées face aux activités de conservation des sols. L'ébauche du modèle est élaboré en combinant la répétition de ce cycle de planification/ exécution/ évaluation avec le système permettant la création de divers intérêts motivant les populations à aborder les activités de conservation. En mettant en pratique le modèle , ses effets sont évalués et améliorés de manière continue avec les acteurs impliqués . « Ce modèle est enfin reconnu comme efficace par les personnes concernées dans des zones amont dégradées autres que les communes cibles du Projet » (Résultat 5) et la vulgarisation de ce modèle est envisagée.

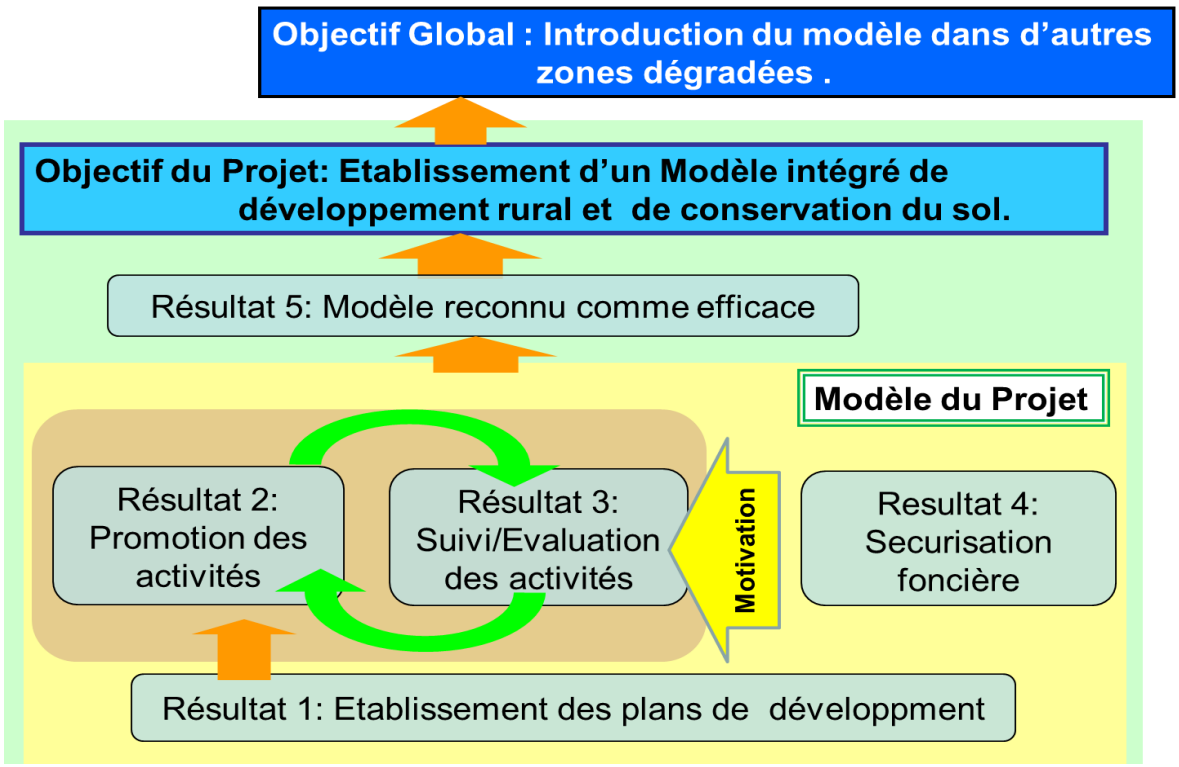

Schema 1: Structure du Projet

(3) Finalité

Dans les zones amont dégradées, le nombre des communes qui promeuvent de façon intégrée le développement rural et la conservation des sols augmente.

(4) Période d'exécution et Activités principales

Le présent projet comporte deux phases :

Première phase : février 2012 - janvier 2015 (35 mois)

Deuxième phase : février 2015 - mars 2017 (25 mois)

Les activités sur lesquelles le Projet met l'accent durant chaque phase sont les suivantes.

1ère phase: Etablissement du Modèle et Activités d'information en vue de la diffusion du Modèle

2ème phase: Finalisation du Modèle et sa diffusion

(5) Sites du Projet

Commune de Morarano Chrome, commune d'Andrebakely Sud et commune d'Ampasikely, dans la région d'Alaotra-Mangoro

(6) Organismes d'exécution de la partie malgache:

Ministère de l'Environnement et des Forêts

Ministère de l'Agriculture

Direction Régionale de l'Environnement et des Forêts d'Alaotra-Mangoro

Direction Régionale du Développement Rural d'Alaotra Mangoro

Les trois communes cibles (Morarano Chrome, Andrebakely Sud et Ampasikely)

Autre organisme concerné

Région d'Alaotra-Mangoro

2. Modèle proposé par le Projet et le système de sa mise en pratique

2.1 Qu'est-ce que le Modèle, envisagé à être établi par le Projet ?

(1) Caractéristiques du Modèle

Le Modèle qui sera établi par le Projet a pour but de promouvoir les activités spontanées des populations et ses caractéristiques peuvent être résumés comme suit: le Modèle qui est « capable d'être pratiqué facilement et à moindre coût » et qui est ainsi « adapté largement » et « rentable ».

La notion « capable d'être pratiqué facilement et à moindre coût » signifie que le Modèle ne nécessite que peu de temps/ dépense/ effort et pas de techniques particulières pour sa mise en pratique. C'est la raison pour laquelle n'importe qui peut le pratiquer et que le Modèle est « capable d'être adapté largement ». Autrement dit, une forte expansion est difficile à être réalisée si le Modèle est compliqué et coûteux à pratiquer. Ceci dit, si le Projet envisage la mise en pratique du Modèle sur une vaste surface, il est indispensable d'établir un Modèle simple et à moindre coût. Cet établissement est rendu possible par l'examen des expériences des autres projets de la JICA ainsi que des autres bailleurs de fonds et ensuite par l'élimination le plus possible des cotés superflus.

La notion « rentable » signifie que les résultats sont fructueux par rapport au coût relativement bas des intrants introduits pour la mise en pratique du Modèle. Afin de multiplier les résultats, il est nécessaire de prêter une attention particulière aux populations cibles car ce sont les populations qui engendreront les résultats tangibles à l'aide du Projet. Ce dernier est ainsi tenu de réfléchir sur la méthode promouvant la participation des populations, autrement dit, le mécanisme « entraînant de nombreuses populations » et « rehaussant leur motivation ».

(2) Mécanisme de la participation des populations locales

Le noyau du mécanisme de la participation des populations, inclus dans le Modèle, est constitué de la méthode de formation développée par le PRODEFI, le projet de la JICA exécuté au Sénégal. La formation par cette méthode est organisée 1) en répondant aux besoins des populations locales, 2) en utilisant les ressources humaines et matérielles locales, 3) sur les lieux où habite la population locale, 4) sans sélectionner les participants, et 5) en s'adressant à la masse sous forme d'opportunité égales à toutes les populations. Le PRODEFI a démontré le fait que cette méthode entraîne de nombreuses populations et contribue à l'augmentation de leur auto-initiative.

Le Projet développe les formations en suivant ces principes d'1) à 5). Mais plus particulièrement, il fait avancer encore plus le principe 1) « répondre aux besoins des populations locales » et essaye d'organiser les formations à la façon « sur demande », selon laquelle « les populations demandent la formation au dépend de leurs besoins ». Dans le cas du PRODEFI, c'était le projet qui jugeait les besoins des populations en se basant sur les études etc. et qui présentait aux populations le plan des formations. En revanche, selon la formations sur

demande, ce sont les populations-mêmes qui réfléchissent sur leurs besoins et sur la situation des hameaux où ils résident et proposent au Projet son appui à l'organisation des formations. Ceci dit, les populations jugent le besoin et le Projet se positionne en tant que structure d'appui pour la réalisation seulement. L'initiative des populations est ainsi garantie dès le début et l'engagement (en terme de motivation, temps, argent/ matériaux etc.) les populations sont devenu plus solide; résultat, la rentabilité du Modèle est améliorée grâce à la maîtrise des intrants par le Projet, nécessaire pour initier les populations aux activités.

(3) Détail du Modèle

Le « Modèle » consiste en Résultat 1 (préparation), Résultat 2 (organisation des formations), 3 Résultat (suivi-évaluation et réflexion sur des mesures pour l'amélioration) et Résultat 4 (motivations en vue des activités de la conservation des sols) mentionnés dans le PDM (cf. Schéma 1). Parmi eux, le noyau du Modèle est constitué des Résultats 2 et 3, à savoir la formation destinée aux populations ainsi que le suivi succédant aux activités des populations.

1) Résultat 1 : Stade préparatoire

Les activités relatives au Résultat 1 sont comme suit :

- Collecte des informations (Etude de base, Etude sur les ressources locales etc.) dans le but de clarifier les besoins des populations résidants dans les zones cibles du Projet, les potentialités locales ainsi que des ressources possibles à être utilisées.
- Mise sur pied du plan des formations, basé sur les résultats des études ci-dessus.
- Choix du personnel (animateurs) formant le groupe du travail effectif pour les formations/suivis et l'amélioration de leurs capacités.

Cette partie s'agit du stade préparatoire en vue de la mise en œuvre des formations-suivis, noyau du Modèle, si bien que le fait de réduire au minimum le temps et le coût nécessaire à ce stade constitue le point décisif pour l'établissement du « Modèle facile et **à moindre coût** ».

2) Résultat 2 : Formation destinée aux populations

Concernant les formations, noyaux du Modèle, elles sont classées en 2 types selon les personnes prenant l'initiative de choisir les thèmes de formation, qui sont :

(A) formation en thèmes spécifiques

(B) formation à la façon « sur demande ».

Le 1er s'agit de la formation dont le thème est choisi par le Projet, après avoir vérifié les besoins des populations, en envisageant le but du Projet. Les activités se centrent sur la conservation des sols, sujet principal du Projet. Le 2ème s'agit des formations dont les thèmes sont cherchés par les populations-mêmes. Les activités relatives au développement rural, sur lesquelles les populations montrent un grand intérêt, sont supposées (cf. Schéma 2).

Tous les 2 types de formation sont menés conformément à la méthode de formation à la façon PRODEFI, décrite ci-dessus.

(A) Formation en thème spécifique

Pour ce type de formation, le Projet décide le thème en vérifiant les besoins des populations ou en suscitant activement leur intérêt aux thèmes relatif à la conservation des sols et réalise les formations sous les 2 formes suivantes :

a) Formation commune en cascade

Parmi les formations pour la conservation des sols, dont le besoin est vérifié durant l'Etude de base et autres, les activités dont les techniques sont relativement simples et qui ne nécessitent pas d'intrant important pour la réalisation (reboisement, introduction du foyer amélioré etc.) font l'objet de formation commune à tous les hameaux ou secteurs et elles seront menés en cascade. Plus particulièrement, l'ancrage des techniques du reboisement, activité essentielle du Projet, parmi les populations est entrepris par l'organisation des formations répétée chaque année en diversifiant les espèces d'arbre et les techniques-mêmes. Le thème de la formation commune fait également l'objet de révision et de modification selon les besoins des populations.

b) Formation à la façon « supervision directe »

Parmi les activités contribuant à la conservation des sols, celles, dont les techniques sont relativement compliquées, qui rendent difficile la formation en cascade, ou celles dont les zones se limitent selon les cibles, comme formation pour la stabilisation des lavakas, sont mises en œuvre par les formateurs extérieurs ou par les personnes-ressources à la façon« supervision directe » en limitant les secteurs ou hameaux/ zones.

(B) Formation à la façon « sur demande »

En plus des formations (A), la formation à la façon « sur demande » est introduite afin de répondre mieux aux besoins relatifs à la formation, de chaque secteur, hameau ou groupe des habitants. Il s'agit littéralement de l'organisation de la formation suivant les demandes des populations qui partagent les intérêts et les conditions au sein des secteurs ou hameaux. Les populations elles-mêmes remplissent une formule de demande, dont le contenu est vérifié par les animateurs, et cette demande est enfin transmise au Projet. Ce dernier juge si elle est possible à être réalisée et dans le cas d'un jugement positif, il appuie la mise en œuvre de la formation. Le Projet suppose 2 formes de l'exécution, qui sont a) la supervision directe des populations par les formateurs extérieurs ou par les personnes-ressources et b) l'organisation à la façon «secteurs ou hameaux limités » et en cascade (l'organisation des formations seulement dans les secteurs/hameaux adressant la demande). Puisque ces formations sont organisées au dépend des demandes des populations, le Projet suppose que les thèmes seront centrés autour des activités de la section du développement rural (activités économiques), sur lequel les populations montrent en général un grand intérêt, à savoir l'agriculture, l'pisciculture, l'apiculture, etc. .

En sus de la « promotion de l'avantage de participation subjective des populations », à l'arrière-plan de l'introduction de la formation à la façon « sur demande », il y a des raisons suivantes :

- Le résultat de l'Etude de base (cf. (6) 2 au sein de la partie 3 « activités du Projet ») et les expériences de l'organisation des formations pendant la 1ère année montrent que l'environnement naturel, la superficie du terrain approprié ainsi que la condition des activités économiques se différencient entre les hameaux de même Fokontany. Ainsi, d'où, le plan d'activités (formation) prévu au début pour chaque Fokontany, particulièrement concernant la section du développement rural, ne peut pas répondre aux besoins et aux potentialités de chaque secteur ou hameau. En outre, il existe environ 190 secteurs/hameaux dans les zones cibles du Projet, ce qui rend difficile la planification des formations pour chaque localité. De surcroît, les besoins relatifs à la formation se différencient entre les populations de même localité selon leurs ressources possibles à être utilisées et ces divers besoins des populations ne peuvent pas être répondus par le plan de formation du niveau de Fokontany ou même secteur/hameau.
- Les expériences de l'exécution du PRODEFI clarifient le fait que les besoins des populations, relatifs à la formation, se modifient au fur et à mesure que les activités du Projet progressent et que le fait de faire refléter facultativement ces modifications au plan de formation demande du temps et des efforts. Ainsi, les formations adaptées aux besoins des populations peuvent être réalisées plus promptement en laissant d'abord les populations à planifier les formations en fonction de leurs besoins du moment et ensuite les demander au Projet, au lieu que ce dernier établit préalablement le plan de formation.
- Par ailleurs, du côté Projet, le coût nécessaire pour la planification et la modification peut être réduit. La rentabilité sera améliorée si cette somme est dépensée pour appuyer les populations (c'est à dire pour la formation), ce qui engendrera les résultats.

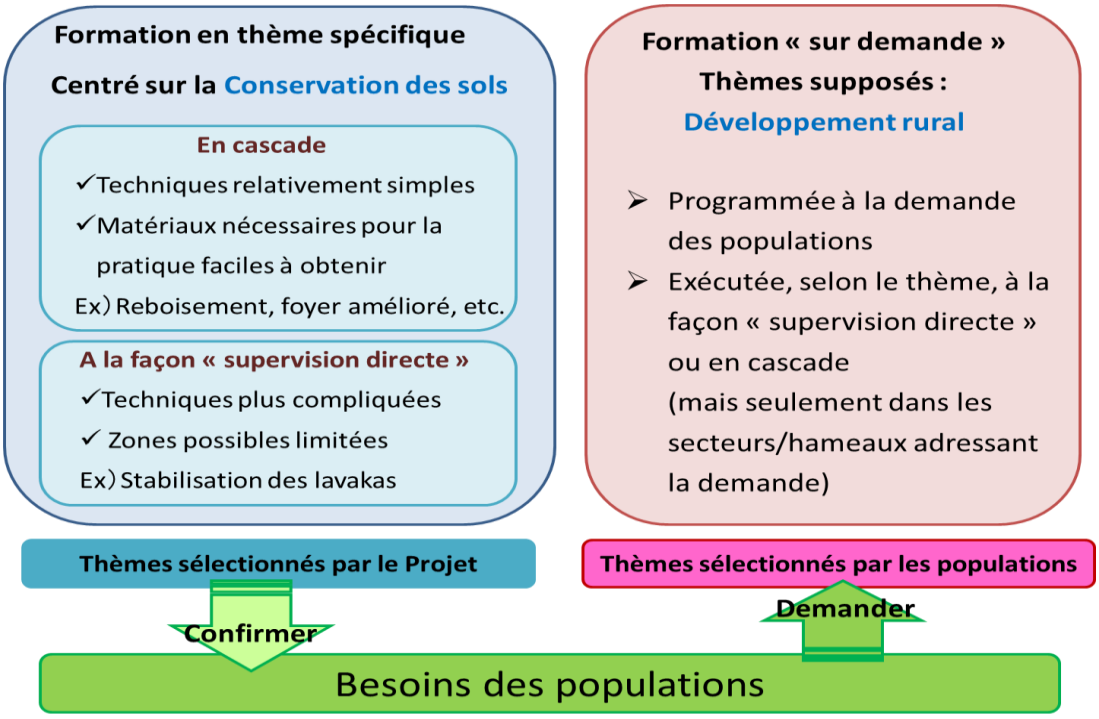

Schema 2 : Types de formation

3) Résultat 3 : Suivi des activités des populations

Comme la formation devient une source de stimulation, les populations entreprennent diverses activités suite à la formation. Ces activités sont « suivies » par le Projet. Ce « suivi » mentionné ici signifie a) l'observation de la réaction des populations après la formation, b) la décision sur l'action subséquente du Projet en vue d'accroître la possibilité de la réalisation et de la continuité des activités par les populations et c) la prochaine action du Projet, si nécessaire. Les activités des populations s'ancrent au fur et à mesure que ces intrants du Projet (dans la plupart des cas, il s'agit des informations comme la technique) et ces réactions des populations se répètent. Ceci dit, il faut avoir conscience que le « suivi des activités des populations » par le Projet s'agit de l'interaction entre le Projet et les populations, fondé sur l'échange bidirectionnelle des informations, et qu'il se différencie du sens du « suivi » des activités/ résultats du Projet.

4) Résultat 4 : Motivations en vue des activités de la conservation des sols

Afin d'accroître l'intérêt et la volonté des populations pour les activités de la conservation des sols, à savoir le reboisement et autres, le Projet réfléchit sur les motivations sous les aspects institutionnel et économique en particulier. Suivant une hypothèse selon laquelle la sécurisation foncière peut être une initiative majeure, le Projet appuie l'établissement et la gestion des Guichets Fonciers (GF). Cependant, durant l'exécution du Projet, si l'accès facile à la sécurisation foncière est jugé peu influent pour les activités de la conservation des sols par les habitants, il sera conclu que l'appui au GF ne sera pas inclus dans le Modèle. S'il existe d'autres motivations plus efficaces, le Projet examinera de les introduire au Modèle.

2.2 Elaboration du système pour la mise en pratique du Modèle

Même si le Projet élabore le Modèle qui est « capable d'être pratiqué facilement à moindre coût, adapté largement et rentable », sans système (individuel et organisationnel) permettant la mise en pratique du Modèle (l'exécution des activités relatives aux Résultats, de 1 à 4), le Modèle reste illusoire. Afin de faire fonctionner le modèle sans problème, la gestion des personnes, des matériels, du fonds et des informations, nécessaires pour les activités de la formation - suivi, noyau du Modèle, est particulièrement indispensable. Ce travail est assuré pour le moment par le personnel local que le Projet emploie directement (2 superviseurs qui gèrent la formation et Animateurs), guidé par des experts japonais en administration. Comme le frais relatif à cette activité de la gestion d'opération est inclus dans le coût de la mise en pratique du Modèle, en vue de baisser le coût du Modèle, il est essentiel de mettre en place le dispositif moins coûteux à savoir l'emploi du personnel local pour exécuter les travaux des experts japonais, dont le frais est élevé.

En outre, un des indicateurs de l'objectif spécifique du Projet est comme suit : « le nombre de communes autres que les communes cibles du Projet qui examinent et planifient l'application du Modèle établi par le Projet se montre à au moins 5 ». Nous supposons que ces 5 communes sont celles environnantes des zones cibles du Projet. Dans ce cas, suite à l'accomplissement de l'objectif spécifique du Projet, il faut que le système de la mise en pratique du Modèle soit fonctionnel après le Projet, dans le but de réaliser l'indicateur de la finalité, selon laquelle « de nombreux projets au Modèle établi dans le cadre du Projet sont exécutés dans au

moins 5 communes ». Il est ainsi nécessaire de considérer « comment établir le système de la mise en pratique du Modèle, susceptible d'être géré et opéré une/des structure(s) locale(s) » dès le 1er stade du Projet.
De surcroît, ce qui compte, c'est de préparer les conditions qui soient favorables pour mieux assurer la durabilité des activités des populations, suscitées par la mise en pratique du Modèle, même après l'arrêt de l'appui du Projet.

(1) Etablissement du système d'exécution de la formation – suivi, axé autour des ONG locales

Comme décrit ci-dessus, la gestion et la supervision de formation-suivi ainsi que la formation au profit des personnes compétentes comme animateur, exécutés actuellement sous la direction des experts japonais, seront progressivement confiés aux ONG locales. Il s'agit ici des ONG basées dans la région d'Alaotra - Mangoro, incluant les zones cibles du Projet. Les raisons pour lesquelles nous avons supposé les ONG locales en tant que sous-traitant sont comme suit :

- Le personnel des ONG locales consiste en habitants des zones cibles du Projet et des zones environnantes, qui connaissent à fond la culture et la société des zones cibles. De plus, à travers les divers projets et études, ils ont beaucoup d'expériences en échange d'information ainsi qu'en travaux en collaboration avec les populations locales et ils sont ainsi au courant de la situation économique/sociale et de celle des ressources naturelles des zones en question. Pour ce Projet, mettant de l'importance sur la participation des populations locales, il est tout à fait naturel de considérer que l'élaboration efficace en courte durée du système suscitant la participation des populations sera rendue possible par l'emploi adéquat des ONG locales connaissant bien les populations du lieu.

- Si le travail de la supervision de formation – suivi, qui est le noyau du Modèle et qui nécessite plus d'énergie, est confié aux ONG locales, le coût pour la mise en pratique du Modèle est moins élevé que dans le cas de l'emploi des ONG de grande envergure venant de la capitale. C'est parce qu'avec les ONG locales, les frais d'hébergement et de transport ne sont pas nécessaire et que le salaire du personnel est moins élevé. De surcroît, puisque le système de la mise en pratique du Modèle basé sur les ONG locales sera perpétué en tant que tel même après la fin du Projet, le développement du Modèle dans les communes environnantes pourra progresser sans problème et au moindre coût par rapport à l'emploi des ONG de la capitale, si les ressources de financement sont garanties.

- La méthode proposée par le Projet – la méthode selon laquelle de nombreuses personnes compétentes, à savoir les animateurs et les agriculteurs leaders, sont employées et dispensent de nombreuses formations - est elle-même innovatrice. Indépendamment de la taille des ONG, la direction et l'appui suffisants des experts japonais sont ainsi nécessaires pour l'implantation de l'approche/philosophie du Modèle dans ces ONG et pour l'adaptation du système de sa mise en pratique à la réalité locale. S'il s'agit des ONG locales, la proximité de leur siège qui prend toutes les décisions permet au Projet d'abaisser le coût de la communication et de la coordination entre les deux structures.

La sous-traitance des travaux aux ONG locales est effectuée en vue du développement supposé du Modèle dans la région, comme mentionné ci-dessus. Si la vulgarisation du Modèle sur la surface plus étendue, à savoir dans d'autres régions, sera désormais envisagée, il sera utile d'examiner l'implication des ONG ayant son siège principal à la capitale et ayant des expériences de l'exécution des activités au niveau national avec le financement des bailleurs du fonds et d'autres projets.

(2) Formation des acteurs privés de développement

Certaines activités supposées à être vulgarisées par le Projet, à savoir le reboisement, l'arboriculture fruitière et autres, nécessitent les intrants qui ne sont pas vendus en général au sein des zones cibles. Ce sont les gaines pour le reboisement, les plants, les semences etc. Pour cela, quand les projets terminent leurs aides, les populations n'arrivent pas à obtenir des matériaux et dans la plupart des cas, leurs activités sont interrompues ou obligées à être réduites bien que les populations aient toujours l'intention de les continuer. Ainsi, afin d'améliorer la durabilité, la fourniture de ces intrants aux populations suivant la circonstance sera indispensable. Pour rendre cette fourniture-même durable, la distribution des intrants sur les marchés sera essentiel, si bien qu'il sera inévitable de former les acteurs privés qui s'approvisionnent des gaines et des semences aux grandes villes et qui produisent et vendent les plants. En tant que mesure concrète, le Projet examinera la possibilité de former pendant la période du Projet les vendeurs même capables de donner aux clients des conseils techniques, en plaçant les animateurs et les ONG auxquelles les travaux sont confiés en tant que candidats à ces acteurs privés de développement.

3. Activités du Projet (1ère année de la 1ère phase)

(1) Exposé et discussion du plan de travail

Afin de partager l'image complète du Projet, l'esquisse du plan de travail est présentée et ensuite discuté avec les membres du Comité Conjoint de Coordination (JCC). Suivant les résultats des discussions, le contenu du plan de travail a été révisé pour obtenir un accord des deux parties et le contenu des discussions a été résumé dans un procès-verbal.

(2) Mise sur pied de la structure organisationnelle du Projet

Lors de la discussion du plan de travail, les membres et fonctions de la structure organisationnelle du Projet présentée ci-après ont été également révisés et confirmés avec les acteurs Malagasy impliqués dans l'exécution du Projet.

- **Comité Conjoint de Coordination (JCC)** : Organe de prise de décision pour le Projet
- **Unité de Gestion du Projet（PMU)** : Noyau important du projet chargé de sa mise en œuvre
- **Comité régional de Coordination (RCC) :** Ayant pour objectif d'échanger des opinions ou des expériences relatives au Projet

(3) Révision du plan des activités et des intrants

Après avoir révisé sur la situation actuelle du système de vulgarisation au Madagascar, le Projet a examiné la possibilité d'établir le système d'exécution des formations et du suivi au profit des populations, activités majeures du Projet, en utilisant des ONGs locales. La gestion des formations / suivi sera ainsi confiée aux ONGs, ce qui n'était pas planifié au début. En outre, le programme d'envoi des experts japonais a été également modifié conformément à la situation d'avancement des travaux de sous-traitance des ONGs.

(4) Vérification du plan et du système de suivi

Le plan et le système de suivi de la totalité des activités du Projet et de leurs résultats ont été l'objet de discussion avec les membres de la PMU et celui du JCC qui par la suite les ont définis comme suit.

Schéma 3 : Système de suivi de la totalité des activités du Projet et leurs résultats

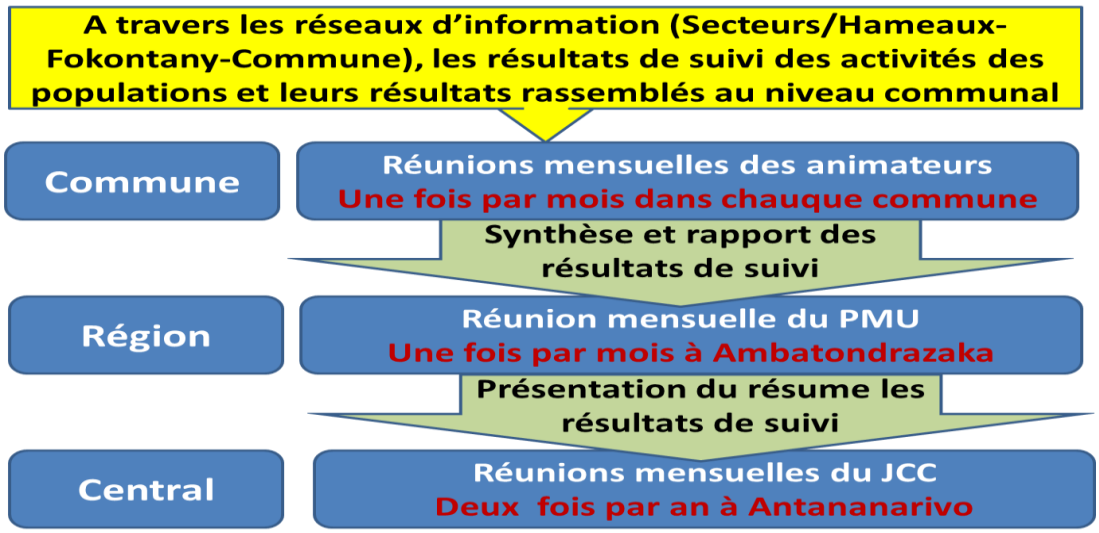

(5) Résultat 1 : Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir le développement rural et la conservation des sols intégralement

1) Élaboration d'un guide d'exécution du projet

Un guide d'exécution du Projet est rédigé à la PMU en indiquant les contenus suivants :

a) Planification du Projet :

b) Structure Organisationnelle du Projet et répartition des tâches

c) Plan de suivi-évaluation du Projet

d) Règlement intérieur.

2) Exécution de l'étude de base

L'Etude de base a été menée dans le but de comprendre la situation des zones cibles, 3 communes et 32 Fokotany. Les points suivants y ont été clarifiés – le détail des résultats de l'Etude est décrit dans le « Rapport de l'Etude de base » en pièce jointe.

A) Composition du Fokontany

Les Fokotany situés dans les zones cibles se présentent en 3 types comme suit : 1- composé de certains secteurs (11 Fokotany), 2- composé d'un village central et quelques hameaux dispersés (14 Fokotany) et 3-composé de ces 2 types (mélange des deux) (7 Fokotany). Même entre les secteurs et les hameaux situés dans un même Fokontany, les conditions naturelles (l'accès à l'eau, le pourcentage des tanety occupés, etc.) et économiques (activités économiques, l'accès aux marchés, etc.) peuvent varier. Aussi, est-il nécessaire de les tenir en compte au moment de la planification des formations.

Tableau1 Communes et Fokontany cibles du Projet

Commune	Fokontany	Villages	Ménages	Populations
Ampasikely	2	11	1,311	8,215
Andrebakaly Sud	6	29	1,367	7,244
Morarano Chrome	24	152	9,885	55,851
Total	32	192	12,563	71,310

B) Activités productives

Dans les zones cibles du Projet, il y a diverses activités de subsistance, à savoir la riziculture, la culture dans les champs, l'élevage de bétail, le travail journalier, l'arboriculture fruitière, la pêche/pisciculture, la fabrication de panier/tapis, l'apiculture et autres. Même si la proportion de ces activités au total des activités de subsistance se diversifie selon la condition géographique du Fokontany ou du hameau, dans toutes les zones cibles, les populations vivent en dépendant énormément de la riziculture sous les aspects économique et même psychologique. Néanmoins, ils ne peuvent récolter le riz qu'une fois par an, dans la plupart des cas, et donc conformément au besoin pour la vie, achètent des objets d'usage quotidien et des nourritures secondaires, avec les revenus en espèces obtenus grâce à la vente du riz récolté. Par la suite, les ressources sont épuisées et la période de soudure arrive (pendant la saison chaude et pluvieuse, en général). Afin de lutter contre la pénurie chronique, à cause de trop d'importance accordée à la riziculture, il est nécessaire de promouvoir la diversification du revenu à des périodes différentes en variant les activités génératrices des revenus.

C) Situation actuelle et les problématiques de l'environnement naturel

a) Dans les hameaux des zones en amont, les vols des bœufs se multiplient ces dernières années, en raison de la crise économique. Ces voleurs font d'abord éclater le feu et profitent du moment, où les villageois quittent leur hameau pour éteindre le feu, de venir au village, volent des bœufs et fuient. Dans certains cas, l'augmentation de ces vols constitue une des causes de l'accélération de la déforestation.

b) Sur les pentes raides ayant connu le feu de brousse naturel ou celui causé par l'homme, la surface du sol peut facilement s'éroder pendant la saison pluvieuse et ce phénomène devient une des causes de l'apparition des lavakas. Dans les zones montagneuses, de nombreux effondrements de la terre à cause

des lavakas se produisent et ils s'agrandissent chaque fois que passe la saison pluvieuse. Aux endroits où les lavakas touchent les champs et les rizières, l'ensablement envahit les terres cultivées. Ces terrains se gâtent et ne sont plus arables.

c) Aux hameaux situés en aval de Sahabe et de Samilahy, la terre et le sable se déposent dans les canaux qui conduisent l'eau de ces 2 rivières et qui déborde souvent durant la période de crue en saison pluvieuse. Pour éviter le débordement, les populations doivent curer périodiquement les canaux qui amènent l'eau vers les rizières. Les populations en aval reconnaissent que la cause de cet ensablement est provoqué de l'écoulement des terres et du sable à partir des lavakas apparus en amont. Malgré leur conscience de problème, les populations semblent trop occupées par la vie quotidienne pour mener des activités de prévention de manière concrète.

d) D'une part, dans de nombreux hameaux des zones cibles, l'obtention des bois de chauffe constitue un problème important (spécialement dans les zones rizicole en aval). D'autre part, pour les populations pauvres, qui ne possèdent pas de terre cultivée, le recueil et la vente des bois de chauffe est une des rares sources de revenu en espèce.

D) Conscience sur le terrain et le reboisement (cf. partie ci-dessous « 6) établissement d'une carte d'utilisation des terres pour chaque Fokontany »)

E) Points communs des groupes de Fokontany et leurs besoins relatifs à la formation (cf. tableau 2)

3) Choix des animateurs et des Agriculteurs Leaders

Le Projet essaye le système de vulgarisation-suivi, composé de 3 couches, à savoir les animateurs de commune (CA), les animateurs de Fokontany (FA) et les Agriculteurs Leaders (LF).

Concernant le choix des CA, les critères suivants ont été fixés : (1) vivre dans les communes cibles ; (2) n'avoir pas de problème pour la communication avec les populations ; (3) pouvoir lire, écrire et parler en français ; (4) avoir la volonté de contribuer au développement local ; (5) être capable de conduire une moto etc. Ils ont été finalement choisis suite à l'étude de leur dossier, à l'interview et à l'examen sur le terrain. Quant aux FA, ils ont été choisis grâce à l'élection démocratique par les populations du Fokontany. Enfin, les LF ont été choisis par les populations elles-mêmes parmi les participants à la 1ère séance de formation en production des plants. Pour le moment, **6 CA**, **35 FA** et environs **200 LF** chargés du reboisement sont en activité.

Tableau 2 Points communs des groupes de Fokontany et leurs besoins relatifs à la formation

Emplacement	Nom de Fokontany	Point commun	Besoin en formation
Fokontanys aux alentours de PC23	Anosiboribory, Ambatomanga, Antanandava, Antsahamanga, Ambohidrony, Ambongabe (6 Fokontanys)	1) Les rizières se situent dans la zone PC 23. Comme les installations d'irrigation se détériorent, presque tous les agriculteurs souhaitent leur réhabilitation. Le volume de récolte est entre 2,5 et 3 tonnes.	1) Introduction des techniques avancées de la culture du riz irrigué (système de technique du système de riziculture intensive (SRI)), de la lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes sur le riz, ainsi que des semences sélectionnées (5 Fokontanys)
		2) L'élevage du bétail de petite dimension est mené par la méthode traditionnelle.	2) Perfectionnement de la méthode traditionnelle d'élevage du bétail (4 Fokontanys)
		3) Une marge d'amélioration relative au maraîchage n'est pas laissé à cause de la quasi inexistence ou l'inexistence totale des pentes.	3) Méthode du compostage, technique de l'agriculture sur les pentes, associée à la conservation des sols (engrais verts etc.), lutte contre les souris, etc (6 Fokontanys)
		4) La plantation des espèces d'arbre forestier est difficile à cause de la manque de terrain, mais celle des arbustes des légumineuses poussant rapidement, en tant que haie, ainsi que l'arboriculture fruitière sont possibles.	4) Reboisement (y compris les arbres fruitiers) (3 Fokontanys) 4)-2 Lutte contre les mouches de fruit (1 Fokontany)
		5) Le problème du manque sérieux de bois de chauffe est constant, si bien qu'au lieu du bois de chauffe, le menu bois est collecté.	5) Vulgarisation du foyer amélioré (1 Fokontany)
			6) Amélioration des techniques en production de la vannerie et du tapis (1 Fokontany) 7) Technique de l'aquiculture (1 Fokontany)
Fokontanys au bord de la route nationale 3a	Ambodirano, Ankoririka Tsarahonenana, Ambohimanarivo, Mahatsinjo, Ambaiboho, Antanimena, Maharidaza, Antanimalalaka, Andrebakely, Ambodifarihy, Ampasikely (12 Fokonanys)	1) A cause de l'érosion des sols aux lavakas du bassin versant, la terre et le sable affluent et se déposent dans les champs.	1)-1 Direction des techniques de la stabilisation des lavakas (4 Fokontanys) 1)-2 Introduction des techniques avancées de la culture du riz irrigué (système de technique du système de riziculture intensive), de la lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes sur le riz, ainsi que des semences sélectionnées (10 Fokontanys)
		2) Concernant les pentes, certains agriculteurs ont appris plus ou moins la technique agricole associée à la conservation des sols, grâce aux aides de plusieurs ONG (ANAE, TANY TSARA, PNVA, AVSF).	2)-1 Méthode de production du composte, technique de l'agriculture sur les pentes, associée à la conservation des sols (engrais verts etc.), lutte contre les souris, etc (12 Fokotanys) 2)-2 Direction des techniques de la culture suivant les courbes de niveau ou en terrasses (3 Fokontanys) 2)-3 Direction de la technique du maraîchage (2 Fokontanys) 2)-4 Marketing des produits (1 Fokontany)
		3) L'élevage du bétail de petite dimension est mené par la méthode traditionnelle.	3) Perfectionnement de la méthode traditionnelle d'élevage du bétail (y compris la lutte contre les maladies) (10 Fokontanys) 3)-2 Exploitation du marketing de la viande de port (1 Fokontany) 3)-3 Technique de la production de pâture (1 Fokontany)

		4) Le reboisement de petite dimension, l'arboriculture fruitière aux alentours des maisons ainsi que la plantation pour la haie sont possibles.	4) Technique de la production des plans et du reboisement (y compris les arbres fruitiers) (7 Fokontanys)
		5) Le problème du manque sérieux de bois de chauffe est constant, si bien qu'au lieu du bois de chauffe, le menu bois est collecté. L'introduction du foyer amélioré est ainsi urgente et importante.	5) Vulgarisation du foyer amélioré (7 Fokontanys)
		6) Concernant la production de la vannerie, il est possible que la production de haute qualité est initiée spécialement à Moratelo Ambohidelahy, à Ambongabe et à Maharidaza.	6) Perfectionnement de la technique en production de la vannerie (1 Fokontany)
			7) Direction de la technique en apiculture (1 Fokontany) 8) Vulgarisation de l'aquiculture (1 Fokontany)
Fokontanys au bord de la route du chrome	Morarano-chrome ,Morarano-ouest, Maheriara, Antanimafy, Manakambahinykely, Andoharano (6 Fokonanys)	1) Concernant la riziculture, le volume de récolte est peu abondant (de 2,5 à 2,7 tonnes/ ha au maximum) par rapport à la rizière de la zone PC23, en raison de l'inexistence des canaux d'irrigation. La double culture est toutefois pratiquée dans certaines zones possédant des sources d'eau.	1)-1 Système de riziculture améliorée (SRA), lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes sur le riz (4 Fokontanys) 1)-2 Méthode de la destruction des mauvaises herbes (1 Fokontany)
		2) De diverses sortes de potentialité pour le développement des pentes existent aux vastes régions vallonnées, aux zones d'érosion par des lavakas et aux pentes.	2)-1 Technique de la stabilisation des lavakas (2 Fokontanys) 2)-2 Technique en prévention de l'incendie de forêt (1 Fokontany) 2)-3 Technique de l'aménagement des pentes, aménagement des terrasses, technique de rotation (4 Fokontanys) 2)-4 Méthode du compostage, technique de l'agriculture sur les pentes, associée à la conservation des sols (engrais verts etc.) (5 Fokontanys)
		3) La culture de la canne y est développée.	3) Lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes sur l'ensemble des produits agricoles (2 Fokontanys).
		4) L'élevage du bétail de petite dimension est mené par la méthode traditionnelle.	4)-1Perfectionnement de la méthode traditionnelle d'élevage du bétail (3 Fokontanys) 4)-2 Méthode de la production du fourrage (1 Fokontany)
		5) La potentialité du reboisement est haute dû aux pentes possibles à être exploitées.	5)-1 Technique de la production des plans et du reboisement (3 Fokontanys) 5)-2 Arboriculture fruitière comme orange, mangue, pêche et autres (3 Fokontanys)
		6) Ces Fokontanys, sauf Morarano Chrome et Manakambahinikely, fournissent le charbon de bois aux autres Fokontanys environnants.	6) Vulgarisation du foyer amélioré (1 Fokontanys)
			7) Amélioration des techniques en production de la vannerie et du tapis ainsi que l'exploitation de leur marketing (1 Fokontany) 8) Connaissance sur le microcrédit (1 Fokontany) 9) Alevinage des carpes et des tilapias (1 Fokontany)

Fokontanys situés sur la route vers Ranomainty	Moratelo, Ambohidehilahy, Ambodiatafana, Andranofasika (4 Fokonanys)	1) Le volume de récolte du riz est abondant : de 2,7 à 3,5 tonnes/ ha environ.	1)-1 lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes sur le riz (4 Fokontanys) 1)-2 système de technique du système de riziculture intensive (SRI) (3 Fokontanys) 1)-3 Production des semences du riz et la technique en réutilisation (1 Fokontany)
		2) De diverses sortes de potentialité pour le développement des pentes existent aux vastes régions vallonnées, aux zones d'érosion par des lavakas et aux pentes.	2)-1 Technique de la stabilisation des lavakas (1 Fokontanys) 2)-2 Méthode du compostage (4 Fokontanys) 2)-3 Restauration de la terre sur les pentes, technique pour son amélioration (3 Fokontanys) 2)-4 Technique de la rotation aux champs sur les pentes, lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes (1 Fokontany)
		3) L'élavage du bétail de petite dimension est mené par la méthode traditionnelle.	3)-1 Perfectionnement de la méthode traditionnelle d'élevage du bétail (2 Fokontanys) 3)-2 Contrôle d'hygiène du bétail (1 Fokontany)
		4) La potentialité du reboisement est haute dû aux pentes possibles à être exploitées.	4)-1 Reboisement (y compris des arbres fruitiers) (2 Fokontanys) 4)-2 Lutte contre les mouches à fruits (1 Fokontany)
		5) Etant autosuffisant en bois de chauffe, ils fournissent le charbon de bois aux autres Fokontanys environnants.	
		6) Concernant la production de la vannerie, certaines femmes du hameau Ambohitriniombonana du village Moratelo se concentrent.	6) Amélioration des techniques en production de la vannerie et du tapis ainsi que l'exploitation de leur marketing (2 Fokontanys)
Fokontanys éloignés des routes principales mentionnées ci-dessus	Andranombainga, Antetezantany, Andilambarika, Ampandritsara (4 Fokontanys)	1) Concernant la riziculture, le volume de récolte est peu abondant (de 2,5 à 2,7 tonnes/ ha au maximum) par rapport à la rizière de la zone PC23, en raison de l'inexistence des canaux d'irrigation. La double culture est toutefois pratiquée dans certaines zones possédant des sources d'eau.	1)-1 système de technique du système de riziculture intensive (SRI) (2 Fokontanys) 1)-2 lutte contre les maladies et les dégâts causés par les insectes sur le riz (2 Fokontanys)
		2) De diverses sortes de potentialité pour le développement des pentes existent aux vastes régions vallonnées et aux pentes.	2)-1 Méthode du compostage (4 Fokontanys) 2)-2 Technique de l'agriculture sur les pentes, associée à la conservation des sols (engrais verts etc.) (2 Fokontanys)
		3) L'élevage du bétail de petite dimension est mené par la méthode traditionnelle.	3)-1 Direction de la technique en embouche porcin (2 Fokontanys) 3)-2 Technique en culture de la volaille d'espèce locale (2 Fokontanys)
		4) La potentialité du reboisement est haute dû aux pentes possibles à être exploitées.	4) Production de la pépinière, technique du reboisement, arboriculture fruitière (3 Fokontanys)
		5) Ils sont autosuffisants en bois de chauffe (sauf Ampandritsara).	5) Vulgarisation du foyer amélioré (1 Fokontany)
		6) Il s'agit des Fokontanys éloignés des routes principales. La condition des chemins d'accès est très mauvaise et ne permet pas d'accès pendant la saison pluvieuse.	6) Vulgarisation de l'aquiculture (1 Fokontany)

4) Mise en œuvre des orientations et des formations destinées aux animateurs

L'orientation a été menée au profit des CA et des FA pendant la 1ère réunion mensuelle des animateurs. En outre, en recevant les animateurs comme participants, la formation sur le reboisement, composée des 3 étapes - Production des plants, Repiquage dans la gaine, Plantation -, a été organisée sous la forme combinant la FCE et la formation.

5) Exécution de l'étude sur les ressources locales

Compte tenu des besoins des populations et des potentialités locales, clarifiés par l'Etude de base et par les études sur le terrain de chaque expert, l'Etude des ressources locales a été exécutée dans le but de vérifier les endroits où se trouvent les formateurs, les personnes ressources, l'outillage/matériel et les matières premières nécessaires pour la mise en œuvre des formations et des suivis en thèmes mentionnés dans le tableau 3.

Tableau 3 Thèmes de formation faisant l'objet de l'Etude

	Thèmes de formation
1	Reboisement / Production de Plants des espèces forestières
2	Arboriculture fruitière (litchi, café, agrumes, etc./ production des plans, marcottage, greffage, lutte contre mouche de fruit, etc.)
3	Foyer amélioré
4	Culture associée (Rizière et sur les pentes)
5	Culture sur les pentes (Culture des courbes de niveau, Haies, Maraîchage, Couverture végétale, Culture fourragère etc.)
6	Compostage
7	Embouche porcin
8	Apiculture
9	Carbonisation améliorée
10	Lutte contre érosion des sols (Fabrication de niveau A, Cordon en paille ou pierreux, Haies antiérosives, Fascines, etc) et Stabilisation des lavakas
11	Pisciculture
12	Vannerie améliorée
13	Transformation fruits et légumes
14	Microcrédit

Cette Etude est menée dans les 3 communes cibles du Projet ainsi que dans les villes environnantes (Amparafaravola, Ambatondrazaka). En conséquence, au sein des zones cibles de l'Etude, 64 candidats aux formateurs sur 11 thèmes ont été listés et leurs profils détaillés ont été obtenus. Par ailleurs, en ce qui concerne les personnes ressources (techniciens locaux formés par d'autres projets ou ONG) vivant dans les 3 communes cibles, 37 personnes ont été listées sur 8 thèmes.

6) Etablissement d'une carte d'utilisation des terres pour chaque Fokontany

En se basant sur les faits suivants, constatés durant l'Etude de base et les études sur le terrain par chaque expert, l'établissement de la carte d'utilisation des terres dans chaque Fokontany est remis en cause au JCC pour les raisons suivantes.

- Les populations considèrent que la plupart des terres appartiennent à un individu ou une famille, même si elles ne sont pas mise en valeur. Cela signifie qu'au moment de l'établissement de la carte d'utilisation des terres, il sera nécessaire de vérifier les intentions de tous les propriétaires et d'obtenir leur accord. Or, ce travail est en réalité impossible. De surcroît, même si la carte est élaborée avec les représentants de chaque Fokontany, comme les autres projets font, les propriétaires qui n'y ont pas assistés ne sont pas obligés de se conformer à cette carte pour l'utilisation de leur terre.
- Les populations se méfient profondément de l'approche pratiquée dans d'autres projets, selon laquelle « décider l'endroit pour le reboisement et y planter avec les associations villageoises ». Car, le droit de gestion des arbres sur le terrain reboisé est tenu non par les populations mais par les associations villageoises, composées seulement de quelques représentants. La plupart des habitants ne peuvent donc pas être mêlés à la gestion du terrain reboisé. D'autre part, certains habitants se méfient de l'idée de reboisement par le projet ou par l'association villageoise sur leurs terrains, car ce type de reboisement semble leur déposséder de leur droit de propriété.
- Bien que la volonté des populations envers l'activité du reboisement soit assez grande, à cause des facteurs cités dans 1. et 2., la plupart des habitants souhaitent le reboisement individuel sur leur propre terrain . C'est la raison pour laquelle le cas du zoning pour le reboisement risque de restreindre l'activité de reboisement par les personnes qui ne possèdent aucune terre dans ces zones programmées.

D'après ces constats, le Projet a jugé que sans l'établissement de la carte d'utilisation des terres, l'activité volontaire du reboisement par les populations peut être promue et sa durabilité ainsi que la possibilité de la minimisation des intrants aux populations par le Projet seront améliorées. De plus, si « l'établissement de la carte d'utilisation des terres » sera inséré dans le Modèle proposé par le Projet, le coût de la mise en pratique du Modèle s'élève et la possibilité de son application diminue.

A la suite d'une discussion vive basée sur les points cités ci-dessus, le JCC a enfin confirmé que le Modèle proposé par le Projet ne comprend pas l'étape de l'établissement d'une carte d'utilisation des terres pour la programmation des activités et le zoning.

Néanmoins, le JCC a conclu que certaines informations cartographiques seraient nécessaires pour indiquer les résultats du Projet, comme augmentation de la terre reboisée par rapport à celle antérieure au démarrage du Projet. Plus précisément, il s'agit de rendre les résultats du Projet objectivement visibles grâce à la comparaison des 2 cartes établies : la carte d'utilisation de la terre, présentant la situation antérieure au démarrage du Projet, et celle au moment de la fin du Projet. Suivant les conseils des participants au JCC, le Projet a examiné la possibilité d'établir des cartes simples y figurant la situation actuelle en employant les images de Google Earth et en obtenant la coopération l'expert en GIS de la DREF. Or, la comparaison des terres reboisées entre l'avant et l'après le Projet par cette méthode a été jugé difficile à cause des facteurs ci-dessous.

- Les images de Google avaient été prises précédemment (en date de 2006 au 2008), si bien qu'elles ne sont pas utilisables en tant que carte de la situation actuelle de la date du démarrage du Projet. De surcroît,

nous ne pouvons pas savoir la date du prochain renouvellement de ces images, ce qui explique la faible probabilité du leur renouvellement au moment de la fin du Projet.

- La résolution des images n'est pas uniforme même au sein des zones cibles du Projet. Relatifs aux lieux de faible résolution, en plus de la terre reboisée, la disposition du terrain comme lavaka ne peut même pas être aperçue.
- Les eucalyptus plantés cette année fiscale ne pousseront pas assez jusqu'à la fin du Projet (5 ans plus tard) pour être identifiés sur les images, même si elles sont de haute résolution.

7) Elaboration du plan d'organisation des formations（au lieu du plan d'activités de Fokontany）

Comme décrit dans la partie 2.1 « Résultat attendu 2 : formation destinée aux populations », le plan d'activité (plan de formation) de chaque Fokontany n'a pas été établi mais le plan des formations pour les thèmes spécifiques à réaliser en cascade a été établi.

Ces thèmes spécifiques ont été sélectionnés en se fondant sur les points éclaircis par les études 2) et 5), qui sont comme suit :

- Demande des populations ;
- Situation, problème et potentiel relatifs aux ressources naturelles et aux activités productives de chaque Fokontany et hameau ;
- Situation actuelle et facteurs d'empêchement/ promotion des activités de la conservation des sols ;
- Situation du marché ;
- Intention relative au développement communal ;
- Existence des techniques et des ressources humaines, possibles à être adaptés aux zones cibles ;
- Situation d'activité/résultats des autres organisations d'appui.

Les thèmes sélectionnés pour la 2ème année sont les suivants : reboisement, arboriculture fruitière, foyer amélioré et autres. (cf. Tableau 4). Ces formations sont mises en œuvre en cascade expliquée dans le schéma 4.

En plus des formations pour les thèmes spécifiques, des formations sur demande seront introduites à partir de la 2ème année, afin de répondre mieux aux besoins relatifs à la formation, présentés par chaque hameau/ groupe de population.

8) Apport au Plan Communal de Développement, sur la base du plan d'activité de Fokontany

Dans les 3 communes cibles, le Plan Communal de Développement (PCD) est établi en 2001 (Morarano Chrome) et en 2004 (Andrebekaly Sud et Ampasikely). Or, aucune mise à jour ou révision n'est réalisée depuis. Même si les Maires de commune considèrent la révision du PCD présent comme question prioritaire, les communes n'arrivent pas toujours à avoir des moyens nécessaires. La révision ne peut donc pas être espérée pour le moment.

En ce qui concerne l'apport au PCD, basé sur le plan d'activité de Fokontany, il ne sera pas réalisé puisque comme décrit ci-dessus, ce plan d'activité ne sera pas élaboré. En outre, comme les Maires des communes sont les membres de la PMU et impliqués profondément dans l'élaboration du plan d'activité du Projet, la confusion n'existe pas entre les problèmes de développement communal et les activités du Projet.

Tableau 4　Programmation des formations en cascade

Année / Mois / Formation	2013 Feb.	Mar.	Apr.	May	Jun	Jul.	Aug.	Sep.	Oct.	Nov.	Dec.	2014 Jan.	Feb.
1 Reboisement													
1) Collecte des semences													
2) Production des plans													
3) Repiquage dans la gaine													
4) Plantation													
2 Arboriculture (lichiers)													
1) Préparation (marcottage)													
2) Marcottage													
3) Plantation													
3 Arboriculture (agrumes)													
1) Production des plans													
2) Repiquage dans la gaine													
3) Plantation													
4 Foyer amélioré													
5 Compostage													
Travaux champêtres (Rizière)			Récolte			Préparation/Labour			Semis		Repiquage		
Travaux champêtres (Tanety)													
Saison des pluies													

(6) Résultat 2 : promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations

1) Mise en œuvre des formations et des suivis-renforcement dans chaque Fokontany

En essayant les formations en cascade suivant les étapes décrites dans le schéma 4, les formations relatives au reboisement et au compostage sont organisées à partir de l'août 2012 pour les premières et du janvier 2013 pour les deuxièmes.

Schéma 4 : Etapes de la formation en cascade

Tableau 5 Séances de formation mises en œuvre jusqu' à la date du 31. Déc. 2012

Thèmes de formation	Nombre de séances	Nombre de participants		
		Hommes	Femmes	Total
1. Reboisement	939	8,589	5,490	14,079
1-1. Production des plans	350	3,473	2,158	5,631
1-2. Repiquage dans la gaine	333	2,993	2,014	5,007
1-3. Plantation	256	2,123	1,318	3,441
2. Stabilisation des lavakas	2	37	12	49
3. Pisciculture	6	82	76	158
3-1. Préparation de l'étang	3	41	40	81
3-2. Alevinage	3	41	36	77
Total	947	8,708	5,578	14,286

Tableau 6 Taux de participation de la population sur la formation reboisement

Commune	FKT	Villages	Population	Taux R1 (%)	Taux R2 (%)	Taux R3 (%)
Ampasikely	2	11	8215	**3,6**	**3,5**	**1,7**
Andrebakaly Sud	6	29	7244	**13,0**	**12,5**	**9,6**
Morarano Chrome	24	152	55851	**7,9**	**6,8**	**4,7**
Total	32	192	71310	**7,9**	**7,0**	**4,8**

Tableau 7 Taux de participation du Ménage sur la formation reboisement

Commune	FKT	Villages	Ménages	Taux R1 (%)	Taux R2 (%)	Taux R3 (%)
Ampasikely	2	11	1311	**22.8**	**21.7**	**10.9**
Andrebakaly Sud	6	29	1367	**69.0**	**66.4**	**50.8**
Morarano Chrome	24	152	9885	**44.4**	**38.6**	**26.3**
Total	32	192	12563	**44.8**	**39.9**	**27.4**

2) Activités d'informations et éducation environnementale pour l'amélioration des connaissances des populations sur la restauration environnementale

Jusqu'ici, les activités suivantes ont été réalisées : (1) la mise en œuvre des activités de sensibilisation relatives au reboisement, à travers l'Etude de base et les réunions des populations ; (2) la sensibilisation sur la sécurisation foncière et l'exposé sur la procédure à suivre pour l'obtention de certificats fonciers, pendant les réunions mensuelles des animateurs et (3) la présentation de la vidéo visant la vulgarisation du foyer amélioré.

3) Formation d'essai de la stabilisation des lavakas

Dans le but de stabiliser les lavakas, une formation en technique de la stabilisation des lavakas a été réalisée à 2 lavakas dans les 2 Fokotany, après l'analyse de la situation actuelle des lavaka, la recherche sur les lavakas peut être l'objet de formation, par les animateurs et des populations locales, et la discussion avec toutes les parties prenantes afin de clarifier la responsabilité de tout à chacun.

4) Formation d'essai en pisciculture

En tant qu'une des activités pour le développement rural contribuant à la diversification des ressources de revenu, l'élevage des carpes royales et des tilapia en rizière et dans un bassin , dont les besoins et des potentiels ont été confirmés pendant l'Etude de base, est en cours d'essai. Avant la fin de la 1ère année du Projet, ce dernier envisage la mise en œuvre de sa formation d'essai à environ 5 endroits. En date du 31 décembre, la formation sur la préparation de l'étang (3 hameaux) et celle sur la préparation de l'étang et l'ensemencement (3 hameaux) ont été organisées.

5) Préparation pour un essai de la formation sur demande

Dans le but de tenir compte précisément et systématiquement des besoins des populations ainsi que de rendre simple, efficace et rapide la procédure au sein du Projet jusqu'à la mise en œuvre de la formation, le « formulaire de demande des formations » a été créé et distribué manuellement par les CA/ FA aux populations. En décembre, la formation en culture du riz pluvial a été organisée en tant que 1ère formation sur demande.

(7) Résultat 3 : Suivi-évaluation des activités des populations et pour la réflexion sur des solutions d'amélioration

A partir de l'août 2012, la réunion mensuelle des animateurs (avec le personnel de commune, les CA, les FA etc.) au niveau de chaque commune, la réunion hebdomadaire des CA au bureau sis à Ambahibo, sont tenues pour fournir aux animateurs l'occasion de discuter de l'état d'avancement des activités, problèmes rencontrés et leurs solutions.

1) Suivi et évaluation des activités de formation

Le suivi durant la mise en œuvre des formations est mené par les CA et les superviseurs qui sont le personnel de projet, chargé du travail de la supervision des formations. Les CA doivent participer à la 1ère formation de chaque Fokontany dont ils sont chargés. Ils aident les FA/ LF à préparer et à mettre en œuvre la formation en leur donnant l'appui technique ou le conseil sur la gestion de formation. Les FA enregistrent le nombre des participants (selon le sexe) sur la liste des participants à la formation, au jour de son organisation, et la présentent aux CA au début de chaque mois. Les CA les déposent aux superviseurs, et ensuite ces derniers synthétisent les résultats de formation pour chaque thème de formation et hameau.

2) Suivi des activités des populations

Le suivi et le renforcement des activités des populations sont menés particulièrement par les CA et les FA. De plus, pendant la 1ère année, les superviseurs et les personnes ressources locales circulent dans la zone cible afin de consolider le transfert de technique aux populations.

A la date du 30 novembre 2012, 217 pépinières individuelles ou communes, destinées au reboisement, ont été installées. Certains récoltent des semences d'eucalyptus chez eux et installent leurs pépinières individuelles près du terrain de reboisement. Le tableau 8 synthétise le nombre des gaines et des mottes de boue qui se trouvent dans les pépinières installées sur chaque hameau.

Tableau 8 Nombre des gaines / des boulettes dans les pépinières (à la date du 30.nov.2012)

Espèces	Nombre des gaines	Nombre des boulettes	Total
Eucalyptus	225,741	41,595	267,336
Grevillea	25,454	2,350	27,804
Moringa	54,191	0	54,191
Papaye	3,349	26	3,375
Autre	5,103	1,020	6,123

3) Appui à l'organisation des réunions mensuelles des animateurs

A partir de l'août 2012, la réunion mensuelle des animateurs est organisée dans chaque commune, principalement 1 fois par mois. Les participants consistent en CA, FA, personnel du bureau communal et superviseurs. Pendant cette réunion, chaque animateur présente les problèmes au moment de la préparation/ mise en œuvre de la formation ainsi que la situation de l'activité des populations après la formation et les problèmes rencontrés. Les solutions pour l'amélioration et les contre-mesures sont examinées par les animateurs. En même temps, cette réunion permet l'échange des informations entre les animateurs et également moment de partage et ancrage des informations relatives à l'approche du Projet.

Schéma 5 : Réseau d'information centré sur la réunion mensuelle des animateurs

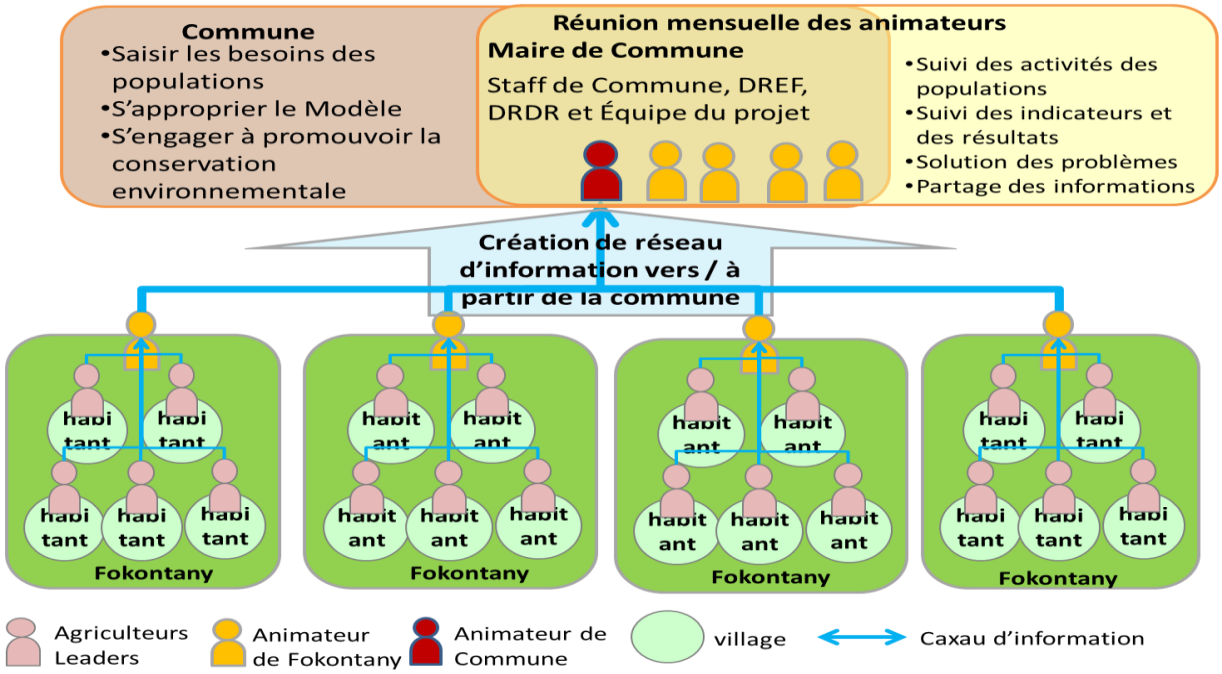

En plus de la réunion des animateurs, la réunion de la PMU est organisée à Ambatondrazaka. Ce sont le personnel de la DREF/ DRDR, les maires de commune ainsi que tous les CA qui participent à cette réunion où la situation actuelle et les problèmes relatifs aux activités sont rapportés par les animateurs/superviseurs, en même temps que les activités du Projet qui y sont résumées. Suite à l'échange des opinions sur ces rapports, les appuis possibles par le personnel de la DREF/ DRDR et par le Projet sont considérés pour examiner les méthodes d'appui en détail.

(8) Résultat 4 : Activités pour rendre possible la certification des droit de propriété foncière (une partie d'activités sous-traitée aux consultants)

La procédure à suivre pour la mise en place d'un guichet foncier communal est stipulées dans la circulaire 621-10/MATD/SG/DGSF. D'après ce texte les étapes à suivre sont les suivantes.

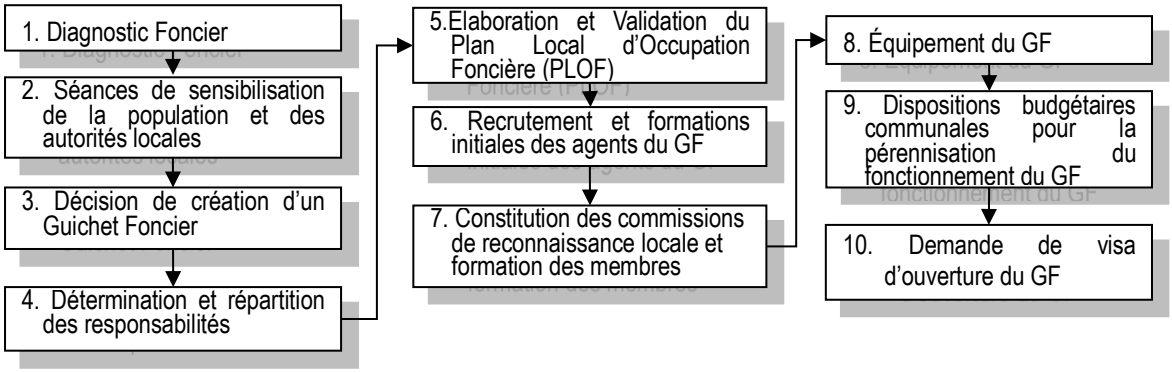

Schéma 6 : Procédure à suivre pour la mise en place d'un guichet foncier (GF)

1) Etablissement d'un consensus sur la répartition des rôles pour la mise en place d'un GF à la commune de Morarano Chrome

Suivant la procédure susmentionnée pour la mise en place, la discussion a été menée sur la répartition des responsabilités entre la commune et le Projet. Les points en accord ont été inscrits dans un Procès-verbal. Parmi les contributions du Projet, ce dernier a sous-traité aux CFA (Consultants Fonciers Associés) les activités suivantes :

- 5. Élaboration du Plan Local d'Occupation Foncière (PLOF) ;
- 6. Formations des agents du GF »
- Coordination des activités dans l'ensemble

2) Préparation des matériels nécessaires à la mise en place du GF à la commune de Morarano Chrome

L'installation du GF standard est envisagée due à la dimension de la commune de Morarano Chrome et à son électrification prévue prochainement. Le matériel nécessaire pour le GF (ordinateur, imprimante, bureaux, bicyclettes, etc.) a été acquis par le Projet et fourni à la commune après la clarification de leur usage et l'aboutissement de l'accord écrit.

3) Organisation de la formation au profit des agents du GF à la commune de Morarano Chrome

Comme mentionné ci-dessus, la formation au profit des agents du GF est confiée aux CFA. Avant la formation, la commune a employé 2 agents, dont le salaire est assuré par la commune (pour 1 agent) et par le Projet (pour l'autre) pendant 2 ans au maximum (dès la fin de la formation). Jusqu'en février 2013, ces 2 agents assistent alternativement à la conférence et à la pratique, qui constituent la formation.

4) Appui aux GFs déjà existants

Dans le but de discuter sur les mesures contre le problème du dysfonctionnement du GF au sein de la

commune d'Ampasikely, problème émergeant avant le démarrage du Projet, un atelier a été organisé avec le Maire de commune, le Projet et les CFA ayant appuyé ce GF dans le cadre des activités du BV Lac. Par conséquent, la commune et les CFA sont arrivées à une entente qui permet l'exécution des activités nécessaires en confiant aux CFA le travail relatif au GF, et également un accord a été obtenu sur son plan d'action.

5) Suivi de l'opération du GF

Le suivi de l'opération du GF à Morarano Chrome et le renforcement de la capacité du personnel sont exécutés pendant 1 an par les CFA auxquels ce travail est confié. A propos du suivi de la situation d'opération du GF à Andrebekaly Sud et de la situation du rétablissement du GF à Ampasikely, il est mené également en collaboration avec les CFA et les maires de commune.

Le nombre de certificats fonciers demandés par le GF d'Andrebekaly Sud, jusqu'à la date du 30 novembre 2012, est synthétisé dans le tableau 9. Au GF de Morarano Chrome, jusqu'à la date du 12 décembre 2012, 14 demandes valables ont été déposées, dont 2 ont été traité pour être prêtes à la délivrance du certificat foncier. Cependant, comme les demandeurs n'y sont pas encore passés pour les récupérer, le nombre de la délivrance est zéro. Quant au GF d'Ampasikely, le résultat de l'année fiscale 2012 est également zéro, parce qu'il est au stade de la réhabilitation.

Tableau 9 Superficie totale certifiée par le GF d'Andrebekaly Sud（à la date du 30 novembre 2012）

Superficie totale certifiée（ha）	**81.39**
Dont Rizière（ha）	56.44
Tanety（ha）	24.14
Agglomération（ha）	0.81
Nombre de demandes valables déposées	20

6) Promotion de l'utilisation des guichets fonciers par les populations

Les activités de sensibilisation sur le GF envers les populations par les animateurs de Fokontany et par les Agriculteurs Leaders sont menées soit au moment des formations ou réunions soit en profitant des réseaux d'informations susnommés dans le schème 5.

ENCADRE : Est-ce que la délivrance du certificat foncier par le GF contribue à susciter la motivation vis-à-vis de reboisement ?

L'étude de base menée entre l'avril et le mai 2012 a clarifié le fait que les populations des 3 communes cibles reconnaissent le droit foncier selon certaine loi coutumière. Autrement dit, la plupart des terres conçues par tradition comme propriétés des individus avaient été traitées par la loi en tant que terres domaniales. Or, le système juridique reconnaissant le droit légal envers les terres utilisées par tradition a été développé grâce à l'exécution du Programme National Foncier (PNF) de 2004 et à la série de législations de réforme agraire, conformément à ce programme.

C'est d'abord la loi n° 2005-019 du 17 octobre 2005 fixant les principes régissant les statuts des terres, et ensuite la loi n° 2006-031 du 24 novembre 2006 fixant le régime juridique de la propriété foncière privée non titrée, qui ont été instituées.

La loi n° 2005-019 divise la terre du Madagascar en 5 types – 1. Privés Titrés (PT), 2. Propriété Privée Non Titrée (PPNT), 3. Terrain Domanial (TD), 4. Domaine Publique (DP), 5. Terrain Géré par des Lois Spécifiques (TGLS) - et réglemente l'usage juridique de chaque type.

Au sein des zones cibles du Projet, la plupart des terres des zones d'amont, sauf celles au bord des routes nationales, correspondent soit à la PPNT soit au DP. Ce qui divise ces deux, c'est le concept suivant : « la terre soit exploitée efficacement *ou non ». Ceci dit, si la terre en question est exploitée efficacement en réalité, elle est jugée comme PPNT et la personne ayant le droit coutumier sur cette terre bénéficie de la délivrance du certificat foncier. En revanche, si le terrain n'est pas exploité efficacement en réalité, elle est considérée comme DP et ne permet pas la délivrance du certificat foncier à moins que la personne cultive ou reboise cette terre afin d'établir la situation qui amène la reconnaissance de cette terre en tant que celle efficacement exploitée.

Ici, le contact avec les activités du Projet est engendré. Particulièrement dans les zones d'amont au sein de celles du Projet, le terrain inexploité où les populations revendiquent leur droit coutumier de propriété s'étend. Bien que les populations souhaitent la garantie légale du droit envers ce type de terrain, la propriété de telle terre ne peut pas être sécurisée puisque le terrain inexploité est jugé comme DP selon la loi n° 2005-019 Cela veut dire que le certificat foncier peut être délivré par le GF pour ce type de terrain si elle est reboisée et reconnue ensuite comme terrain efficacement exploité. Le Projet considère que l'engendrement de la motivation pour le reboisement sera rendu possible par le système du GF –reboisement dans le but de sécuriser le droit foncier -, comme montré ci-dessus.

* Dans l'article 34 de la loi n° 2005-019 l'exploitation efficace de terrain est traduite comme « l'occupation, l'utilisation ou la valorisation du terrain ».

(9) Résultat 5 : Activités pour faire reconnaître l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que les cibles

1) Organisation du Comité Régional de Coordination (RCC)

Le RCC est tenu pour présenter l'aperçu et l'approche du Projet, en invitant le personnel des régions et des districts ainsi que les staffs des autres projets ou ONGs.

2) Mise en œuvre des activités d'information sur le Projet et son Modèle

Comme publicité du projet, deux types d'activités sont prévus :

a) Activités d'information sur le Projet vers un public large en général
b) Activités envers les cibles de la diffusion du Modèle à savoir les Ministères concernés, collectivités locales, les bailleurs de fonds et leurs projets, les ONG, etc.

Pour les activités a), le Projet a produit et diffusé à la TVM un documentaire avec la DIDE /MEF en octobre et novembre 2012 et a fabriqué le calendrier et bulletin en français/japonais. Quant aux activités b), un séminaire de partage des expériences a été organisé dans la Capitale en août 2012.

(10) Rédaction du Rapport d'avancement (I)

Les activités et les résultats du Projet réalisés durant la 1ère année ont été récapitulés dans un rapport. Ce dernier a été présenté au Comité Conjoint de Coordination (JCC) pour son approbation.

(11) Travail d'appui à l'accueil des C/ P en formation au Japon

En ce qui concerne le stage au Japon au profit des C/ P, le Projet appuie son organisation, suivant la discussion avec la JICA. Pour la 1ère année, les C/ P impliqués profondément au management de tout Projet, à savoir 1 personne du MEF, 1 directeur de la DREF et 1 directeur de la DRDR, seront invités. Ce stage vise principalement la compréhension profonde sur l'approche du Projet mais envisage simultanément l'apprentissage des cas réussis du développement local au Japon, qui peuvent se servir comme référence. Le contenu concret du stage est comme suit : la restauration environnementale au Japon, l'emploi des ressources forestières (spécialement le combustible), l'exploitation des ressources locales, l'exemple du développement local par l'initiative des populations ainsi que l'exemple de l'appui par l'administration, les expériences des projets similaires de la JICA dans d'autres régions d'Afrique, etc.

4. Sujets relatif à l'opération d'exécution du Projet

(1) Sous-traitance sur place du travail de la supervision de formation

Comme avancé dans la partie « 2.2 élaboration du système pour la mise en pratique du Modèle », le Projet prépare actuellement la sous-traitance sur place d'une partie du travail de la gestion/supervision des activités de formation/suivi, prévue à partir de l'année suivante. Plus concrètement, pour mener les travaux relatifs à la formation/suivi, le Projet emploie directement le personnel des 2 ONG locales qui ont travaillé pour l'Etude de base et pour celle des ressources locales. En même temps que de renforcer leur capacité, les experts japonais évaluent leur capacité de la communication avec les populations et de la formation des animateurs. Désormais, en vue de confier le travail, une ou deux ONG locales seront choisies suivant le processus mentionné ci-dessous.

- Grâce à l'évaluation, ci-dessus, les points à améliorer seront clarifiés en face des ONG et de leur personnel. Ensuite, le code du comportement vis-à-vis des populations ainsi que des animateurs sera défini plus précisément, en se basant sur l'approche du Projet. Les ONG seront alors invitées à suivre le code en question durant la période d'essai.
- La possibilité de la sous-traitance à d'autres ONG locale (non seulement les ONG d'Ambatondrazaka mais aussi Amparafaravola) et aux ONG de grande envergure de la capitale sera simultanément examinée. Les ONG candidats à la sous-traitance se multiplient suite à la collecte des informations et à la discussion directe.
- Entre le mois de mars et avril, les performances des 2 ONG en cours d'essai seront comparées et l'ONG supérieure, jugée « à qui les activités du Projet sont possibles d'être confiée sans crainte », sera traitée comme le 1er candidat du sous-traitant.

Puisque les ONG, à qui le travail est confié sur place, constitueront des organisations remplissant désormais le rôle du noyau de la mise en pratique du Modèle et de sa diffusion dans des communes voisines, le Projet préfère prendre du temps pour choisir et former ces ONG.

(2) Activité durant la saison pluvieuse

Aux zones du Projet, la pleine saison pluvieuse commence en janvier. En tenant compte de la dégradation de la condition de la route pendant cette saison, l'instruction donnée par la JICA signale la planification/mise en pratique du plan de travail évitant le transport sur une longue distance. Sur la base de cette direction, le Projet avait planifié au début à faire face à la saison en prenant des mesures comme suit : la diminution de la quantité d'activités au niveau des zones cibles (surtout dans les localités éloignées des routes goudronnées), la restriction de l'envoi des experts japonais à Madagascar, qui diminue les aller et retour entre la capitale et les zones cibles, et autres.

En revanche, parmi les besoins des populations en formation, clarifiés par l'Etude de base, certains thèmes nécessitent l'organisation des formations pendant la saison pluvieuse, à savoir le compostage ou la couverture

végétale. Comme ces activités contribuent directement à la conservation des sols, problématique primordiale du Projet, le Projet doit les appuyer activement. Il est ainsi inévitable que la quantité réelle d'activité pendant la saison pluvieuse soit plus grande que celle supposée au début.

Pendant cette année fiscale, le Projet mène des formations d'essai en vérifiant la condition des routes à l'intérieur des zones et l'envergure des besoins des populations. A partir de la prochaine saison pluvieuse, la nécessité et le processus de l'organisation constante de ces formations seront examinés en tenant compte suffisamment de la sûreté. Si cette mise en œuvre constante est jugé nécessaire et possible, la révision de la période de l'arrivée sur place des experts japonais ainsi que la révision du volume de travail des animateurs seront demandées.

(3) Situation politique du Madagascar

En 2013, les élections sont prévues suivant le programme ci-dessous. La limitation du voyage à Madagascar et du déplacement à l'intérieur du pays peut être supposée, ce qui influencera certainement les activités du Projet.

Le 8 mai	1ère élection présidentielle
Le 3 juillet	Organisation simultanée de la 2ème élection présidentielle et de l'élection législative
Le 23 octobre	Election des Maires

En plus de la communication intense avec le bureau de la JICA, le Projet collectera quotidiennement les informations relatives à la sécurité publique ou à élection et essayera de prendre des mesures souples, incluant la possibilité de modifier la période du voyage ou de limiter les activités.

(4) Formation des animateurs/ agriculteurs leaders et la vision pour la future

Pour le moment, il n'est pas évident que le Projet prend suffisamment de mesures pour le renforcement de la capacité des animateurs/agriculteurs leaders (AL) sous d'autres aspects que celui technique. Bien qu'il soit primordial de clarifier les Termes de Références de chacun pour renforcer la capacité de ces personnes compétentes, la considération sur leur possibilité après la fin du Projet sera également nécessaire. En particulier, comme les animateurs de commune (AC) sont composés des personnes compétentes, le renforcement de leur capacité doit être réalisé en vue de les faire contribuer au développement local sous diverses formes. Plus concrètement, les visions suivantes pourront être considérées pour l'avenir : « devenir le personnel de la commune », « devenir le membre de l'ONG et vulgariser le Modèle » « contribuer au développement local en tant qu'acteur privé de développement, à savoir le vendeur des biens nécessaires pour le maintien des activités des populations ou le commissionnaire des produits » etc. En vérifiant leurs intentions, le Projet planifiera le plus possible d'appui incluant le renforcement de leurs capacités, en vue de la réalisation de leur vision d'avenir.

5. Plan des activités de la 2ème année de la 1ère phase (Projet)

(1) Mise sur pied du plan de travail

En se basant sur les résultats de la 1ère année, le projet du plan de travail de la 2ème année de la 1ère phase sera mis sur pied, suite à la discussion avec les institutions d'exécution Malagasy. Le Plan d'Opération et d'autres plans globaux des activités seront révisés et si nécessaire, le projet de modification sera élaboré et obtiendra le consensus entre le Projet et les institutions Malagasy d'exécution.

(2) Résultat 1 : Etablissement des plans d'activité de chaque commune pour promouvoir intégralement le développement rural et la conservation des sols

En se basant sur les résultats obtenus durant la 1ère année, les activités suivantes seront exécutées.

1) Les activités des animateurs/agriculteurs leaders seront suivies et les formations supplémentaires destinées à ce personnel ou l'augmentation de leur nombre seront effectuées si nécessaire
2) Le guide d'exécution du Projet sera révisé et modifiée suivant la nécessité
3) Pour les études de base et des ressources locales réalisées pendant la 1ère année, une étude et analyse supplémentaire seront menées, en cas de besoin.
4) Le plan de formation en thème spécifique sera révisé et modifié suivant la nécessité.

(3) Résultat 2 : Promotion des activités contribuant au développement rural et à la conservation des sols menées par les populations

Durant la 2ème année, le thème de la « formation en thème spécifique» sera multiplié et la « formation sur demande » sera introduite officiellement.

1) Formation en thème spécifique

A) Formation commune en cascade

Comme mentionné dans le tableau 4, durant la 2ème année, les formations suivante seront organisées : a) reboisement ; b) arboriculture fruitière (litchi et agrumes) ; c) foyer amélioré et d) compostage (dans la continuité de la 1ère année).

<u>Formation en reboisement</u>

En plus de 3 espèces forestières traitées pendant l'année 2012, les semences de l'Eucalyptus citriodora, recevant la forte demande, ainsi qu'une espèce de conifère destinée aux bois et au contrôle des Lavakas seront distribuées suivant la demande des Fokontany. Le volume de distribution à chaque Fokontany de l'année suivante sera réglé grâce à l'estimation basée sur le rapport des animateurs sur la suffisance/ insuffisance de la quantité de cette année à chaque Fokontany. Pour les semences, le Projet encourage les populations à utiliser également celles cueillies par les habitants locaux s'il s'agit des semences possibles à être cueillies sur place comme eucalyptus. Cela aidera non seulement la baisse du coût du Projet, mais aussi l'amélioration de la durabilité des activités, réalisée par la diminution le plus possible de l'indépendance à l'externe de la zone.

Formation en arboriculture fruitière (litchi et agrumes)

Quant au litchi, dans les Fokontany et les hameaux possédant des plantes mères permettant la marcottage ainsi que des personnes ressources pouvant devenir les formateurs, la technique de la marcottage sera d'abord enseignée aux populations à travers la formation à la façon « supervision directe », expliquée ci-dessous. Dans d'autres zones, le déplantage de la marcotte à la gaine ou la plantation des plants de lichi seront exécutés pendant la formation en reboisement citée plus haut. Quant aux agrumes, le transfert des techniques sera réalisé également pendant la formation en reboisement, si les populations préparent auparavant les semences.

Formation en foyer amélioré

Durant la 1ère année, un film produit par des volontaires japonais a été diffusé dans des Fokontany cibles pour présenter le foyer amélioré aux populations et ensuite susciter leur intérêt qui sera concrétisé en demande de formation. Cette année fiscale, la méthode de la production du foyer amélioré mobile, présentée dans le film, sera vulgarisée à travers la formation.

B) Formation à la façon « supervision directe »

Le Projet planifie la formation en stabilisation des lavakas ou en marcottage du litchi.

A propos de la formation en lavaka, elle sera organisée au dépend du besoin des populations. Toutefois, le Projet n'attendra pas de leur demande en restant les bras croisés, mais fouillera activement leur besoin. D'abord, toutes les populations seront informées de la possibilité de l'appui par le Projet, à travers le réseau d'informations décrit dans le schéma 6. Ensuite, le Projet accompagnera les habitants ou leurs groupes intéressés à partir de la préparation de l'aspect social, comme la réunion des parties prenantes avant la formation jusqu'à l'entretien périodique après la formation. En outre, le projet cherche à mettre en place le système permettant l'augmentation/ maintien de la volonté des populations pour la lutte contre le lavaka et sa gestion/ maintien dans l'avenir. C'est par exemple la formation combinant « la lutte contre le lavaka, l'arboriculture fruitière/ l'aquiculture », menée pendant la 1ère année.

2) Formation sur demande

Concernant ces formations qui seront organisées officiellement à partir de la 2ème année, tout d'abord, la tendance des demandes des populations sera saisie et la possibilité de l'organisation de formation sera examinée en vérifiant l'existence des formateurs, l'envergure du matériel et les intrants, la charge des populations etc. Ensuite, en tenant compte de la sous-traitance du travail aux ONG locales à partir de l'année suivante, le projet envisage la standardisation et simplification de la procédure relative à la mise en œuvre des formations. Par exemple, la liste des formations possibles sera établie en réunissant la demande de nombreux habitants et cette liste permettra aux populations le choix « à la carte » et en même temps au Projet la prévision des formations possibles.

(4) Résultat 3 : Suivi-évaluation des activités des populations et pour la réflexion sur des solutions d'amélioration

1) Dans la continuité de la 1ère année, l'état de réalisation des formations et du renforcement ainsi que la réaction des populations seront suivies et évalués.
2) Aux réunions mensuelles des animateurs ou à la PMU, les résultats du suivi-évaluation susdits seront confirmés et les mesures à prendre pour améliorer l'approche du Projet seront examinées.
3) En se basant sur les résultats du suivi-évaluation, le guide d'exécution du Projet sera renouvelé.

(5) Résultat 4 : Activités afin de rendre possible la certification des droit de propriété foncière (une partie d'activités sous-traitée aux consultants)

1) Le suivi des GF est effectué de manière continue et le conseil ou l'appui sera donné aux communes pour une meilleure exploitation des GF.
2) En identifiant les obstacles à l'utilisation des GF par les populations, les mesures nécessaires seront prises pour promouvoir davantage la mise à profit des GF.

(6) Résultat 5 : Activités pour faire reconnaître sur l'efficacité du Modèle proposé par le Projet, dans les zones autres que les cibles

1) Dans la continuité de la 1ère année, le RCC sera organisée et la situation d'exécution du Projet y sera rapportée pour obtenir les conseils.
2) En tant que publicité de projet, les deux types d'activités sont prévus :
   - Activités d'information sur le Projet vers un public large en général ;
   - Activités envers les cibles de la diffusion du Modèle à savoir les Ministères concernés, collectivités locales, les bailleurs de fonds et leurs projets, les ONG, etc.

(7) Rédaction du « 2ème rapport d'avancement du Projet »

Le contenu des activités du Projet jusqu'à la 2ème année sera synthétisé dans le « 2ème rapport d'avancement du Projet », dont le contenu sera rapporté à la JCC afin d'obtenir le consensus entre les acteurs impliqués.

(8) Travail d'appui à l'accueil des C/ P en formation au Japon

Dans la continuité de la 1ère année, le projet appuiera la mise en œuvre du stage des C/P au Japon.